BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR Informatique Option : Base de Données

Formations suivant programmes de la Nomenclature des Spécialités du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels Conventionnées avec le CNEPD

Conditions d'accès

Niveau 3ème AS ou plus.

Admission

Sur étude du dossier et Concours

Langue d'enseignement

Français

Durée de la Formation

30 Mois dont 6 Mois de stage pratique en entreprises.

Régime

Externe en cours du jour

Sanction de la formation :

- ✓ Diplôme d'état de Technicien Supérieur délivré par le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels.
- ✓ Attestation de Succès délivrée par l'Institut de Formation en Gestion du Syndicat National Sonatrach.

Modules

- ✓ Elaborer des algorithmes simples
- ✓ Elaborer des algorithmes complexes
- ✓ Maîtriser un langage procédural.
- ✓ Ecriture des programmes à l'aide d'un langage procédural.
- ✓ Finaliser les programmes
- ✓ Structure machine
- √ Fichier
- ✓ Utiliser les logiciels de bureautique et exploiter Internet
- ✓ Probabilités et Statistiques
- √Organisation et gestion des entreprises
- ✓ Concevoir des bases de données.
- ✓ Implanter les bases de données en monoposte.

- ✓ Recherche opérationnelle
- √Concevoir des bases de données.
- ✓ Implanter les bases de données en monoposte.
- √ Techniques d'expression et méthodologie.
- √Utiliser Access
- ✓ Anglais
- ✓ Implémentation de SQL server.
- ✓ Administration de SQL Server.
- √Delphi réseaux
- √Réseaux.